

BLANCHE-NEIGE (PAS SELON DISNEY !)

Création de Manon Oigny

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN DANSE

DESCRIPTION ET FICHE TECHNIQUE

DESCRIPTION DU SPECTACLE

Création originale de Manon Oigny pour le programme de baccalauréat en danse de l'Université du Québec à Montréal.

Première : Studio de l'Agora de la danse (Montréal, Québec) le 8 avril 2009

Chorégraphe : Manon Oigny

Répétitrice : Anne LeBeau

Musique originale : Perfection Plastic

Éclairages : Bruno Rafie

Costumes : Denis Lavoie

Danseurs : Miguel Anguiano, Annie Bouthillette, Andréanne Breault, Meriem Dahmani, Sarah Dell'Ava, Maude Filteau-Préville, Josiane Fortin, Bruno Gagnon, Karenne Gravel, Stéphanie Gravel, Laurence Houle, Jolyane Langlois, Catherine Lepage, Laurence O. Gagnon, Myriam Quévillon-Tremblay, Emmalie Ruest

Musiciens : Guillaume Bourassa et Sébastien Gravel

Durée approximative : 55 minutes

FICHE TECHNIQUE GÉNÉRALE

1. Scène :
 - a. Plateau de 45 pieds/15 mètres (largeur) sur 30 pieds/20 mètres (profondeur)
 - b. Plancher résilient recouvert de couvre-plancher type Marley noir, propre et en bon état.
 - c. La scène doit être ventilée, chauffée ou climatisée afin de maintenir une température minimale de 18 °C (65 °F) et maximale de 32 °C (90 °F).
 - d. Le scène doit être nettoyée et prête à accueillir les danseurs au moins deux (2) heures avant l'heure prévue pour l'ouverture de la salle au public.
2. Loges :
 - a. Loges propres et sécurisées, chauffées ou climatisées selon la saison.
 - b. Possibilité d'entreposer les costumes entre les représentations.
3. Premiers soins :
 - a. Une trousse de premiers soins complète doit être disponible à proximité immédiate de la scène.
 - b. Une provision de glace (préférentiellement sous forme de sacs ou de sachets réfrigérés) doit être disponible en tout temps à proximité immédiate de la scène.
4. Sonorisation et éclairage :
 - a. Sonorisation de qualité professionnelle disposée selon les plans fournis.
 - b. Éclairage : selon les plans fournis.
5. Communications :
 - a. Système d'intercommunication de qualité professionnelle disposé selon le plan fourni.
 - b. Ligne téléphonique et accès Internet.
6. Personnel technique fourni par le diffuseur :
 - a. Un directeur technique (ou directrice technique) : cette personne doit être présente en tout temps et agir de concert avec la direction technique du spectacle.
 - b. Pour le montage :
 - i. Chef éclairagiste + 4 électriciens
 - ii. Chef son + 2 techniciens
 - iii. Si nécessaire, le nombre de machinistes requis pour installer le couvre-plancher et/ou pour acheminer le matériel et les costumes à partir du quai de chargement.
 - c. Pour les représentations :
 - i. Chef éclairagiste
 - ii. Chef son
 - iii. Machinistes au besoin
 - d. Pour le démontage : même équipe qu'au montage.
7. Personnel technique du spectacle :
 - a. Directeur technique
 - b. Régisseur des éclairages
 - c. La régie son est assurée par les musiciens.
8. Divers :
 - a. Planche et fer à repasser, ainsi que vaporisateur à proximité de la scène.
 - b. Si possible, espace d'échauffement à proximité de la scène disponible entre le moment de l'entrée du public et le début du spectacle.